

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1246

Attribution de subventions dans le cadre du soutien à des associations de jeunesse

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1246 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU SOUTIEN A DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif contribue à l'animation des quartiers de notre ville en renforçant le lien social autour de manifestations. C'est dans ce cadre qu'interviennent les associations présentées ci-dessous œuvrant tout particulièrement en direction des jeunes, avec et pour les jeunes. Certaines de ces associations sont exclusivement créées et gérées par des jeunes, la Ville de Lyon les soutient depuis plusieurs années et il convient de s'en féliciter pour le bénéfice que les jeunes peuvent retirer de ces expériences qui leur permettent de développer leur autonomie et de s'investir dans des engagements citoyens de nature à favoriser la multi culturalité et le vivre ensemble tant nécessaires à la société future dans laquelle ils vivront. En leur apportant son soutien, la Ville de Lyon contribue à aider ces jeunes dans la construction de leur avenir.

Je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subvention suivantes :

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT PROPOSE (en euros)
Eclaireurs Eclaireuses de France 17 rue Neuve 69001 - LYON	Loisirs éducatifs et manifestations, dans une perspective d'éducation permanente et selon les principes et pratiques du scoutisme, pour réunir des enfants adolescents et adultes qui prennent ensemble des responsabilités. L'association apprend à ses membres à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent et les engage à agir pour protéger l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.	1 500
Eclaireuses, Eclaireurs Israélites de France - Groupe local de Lyon 13 quai Tilsitt 69002 LYON	Participation à l'éducation des jeunes à travers des activités ludiques, enrichissantes et formatrices. Les camps et les week-ends ont pour objectifs l'apprentissage de la responsabilité, de l'engagement, de la vie en communauté, du respect de l'autre et de l'environnement. Un groupe de jeunes de 16 à 18 ans travaille spécifiquement sur des projets humanitaires. Cette association s'engage également dans la formation des animateurs au BAFA/BAFD et autres diplômes du Scoutisme Français.	1 500

<p>Unis-Cité Rhône-Alpes 13 cours Richard Vitton 69003 LYON</p>	<p>Mobilisation et accompagnement, dans le cadre du service civique volontaire, de jeunes de 18 à 25 ans, pour mener en équipes des projets d'intérêt général et de service à la collectivité. L'association apporte un soutien individualisé à chaque jeune dans l'élaboration d'un projet d'avenir. En 2015, l'Association a ouvert un quota de 25 postes supplémentaires afin de participer aux objectifs prioritaires de la politique nationale concernant la jeunesse et l'éducation des jeunes à la citoyenneté.</p>	<p>5 000</p>
<p>Hip Hop Lyon 21 rue d'Essling 69003 LYON</p>	<p>Promotion et enseignement des danses urbaines. Organisation de la 9^e édition du festival AOD (« Art Of Dance »), du 30 octobre au 1^{er} novembre 2015. C'est le plus grand festival de hip hop en danse debout de la région. Sa renommée est internationale et des danseurs professionnels américains de New-York et Los Angeles ainsi qu'un professeur japonais d'Osaka encadrent les cours de ce festival, assurent le jury des « battle » (compétitions) et offrent des démonstrations. Chaque année, un millier de jeunes, dont nombreux issus de quartiers CUCS, participe à l'événement à la halle des sports Vivier-Merle pour des tarifs particulièrement adaptés aux moyens de ces jeunes et des groupes de jeunes encadrés par les structures socio éducatives, MJC et centres sociaux.</p>	<p>3 000</p>
<p>Association Familiale de l'externat Sainte Marie 4 montée Saint Barthélémy 69005 LYON</p>	<p>Le Festival All Together (FAT), initié à l'origine par l'association Coexister (Paris), a pour but de favoriser le lien entre jeunes de religions différentes. Ce festival se déroule dans plusieurs villes de France. En 2014 ce festival a rencontré un très large succès à Lyon avec 16 000 jeunes au Parc des Berges. Pour 2015, c'est l'association des jeunes de l'externat Sainte Marie et de l'Institut Marc Perrot qui prend en charge l'organisation du FAT le 28 mai. 600 jeunes sont attendus au Ninkasi réservé à cet effet. Pour accentuer le message de la coexistence et lutter contre les amalgames, les jeunes font appel à des groupes d'artistes engagés qui se produiront lors de la soirée. Le FAT vise à promouvoir la fraternité, le vivre ensemble et le dialogue.</p>	<p>1 500</p>
<p>Scouts et Guides de France Groupe Ghandi Etats-Unis chez Mr Marinesco 21 rue Saint Mathieu 69008 LYON</p>	<p>Accueil d'une centaine de jeunes de 6 à 18 ans encadrés par une vingtaine de jeunes adultes bénévoles autour de projets pédagogiques et citoyens. Le groupe SGDF du 8^e arrondissement est caractérisé par une forte mixité sociale et ethnique et intègre dans ses objectifs pédagogiques la notion de service, de rencontres et d'ouverture à l'autre. Ses activités se déroulent essentiellement le week-end ainsi qu'avec un temps fort sur les camps d'été d'une à trois semaines en fonction de l'âge des jeunes. Les parents sont fortement mobilisés pour aider aux actions sur le quartier.</p>	<p>5 000</p>
TOTAL		<p>17 500</p>

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e et 8^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Les subventions mentionnées ci-dessus sont allouées aux associations de jeunes ou en faveur de la jeunesse, pour un montant total de 17 500 euros.

2. La convention mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Unis-Cité Rhône-Alpes est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense en résultant, soit 17 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit n° 41887, nature 6574, fonction 422.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, le Conseiller municipal
délégué,

C.F. LEVY